



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. de L'Assomption

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 055 – CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la prochaine séance ordinaire du conseil, le conseil municipal adoptera le règlement suivant :

Règlement numéro 055 intitulé: « *Règlement 055 - Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de L'Épiphanie* »

2. La séance se tiendra :

Le mercredi 15 décembre 2021
19 h 30
Hôtel de ville
66 rue Notre-Dame, L'Épiphanie

3. Le règlement traite des valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité, des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre, de la prévention des conflits éthiques, de leur règlement et de l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques pour les élus.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 novembre 2021

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE